

Compte rendu du Conseil d'école du 1^{er} trimestre de la Roue A

Jeudi 19 octobre 2017

Présents :

L'équipe enseignante : M. Planche, Mme Fontaine, Mme Pilard, Mme Vautour, Mme Goualin, Mme Quirin, Mme Noël, Mme Prud'homme, M. Mounissamy, Mme Martinez (RASED)

Représentants de la mairie : Mme Bourdet (maire-adjointe à l'éducation), Mme Gagnard, M. Lartigue (coordinateur pause méridienne et NAP, responsable du Centre de Loisirs), M. Kadi (responsable de secteur).

Les parents d'élèves : M. Gasselin, Mme Pistol, Mme Prodanovic (FARENTS), Mme Capmas, Mme Huang (FM-FAR), Mme Tanguy (FCPE), Mme Biocco (Unis pour La Roue A)

A. Questions à débattre avec la municipalité

1. Travaux réalisés et prévisionnels

La Mairie rénove l'ensemble des portails d'entrée des écoles, celui de la Roue (côté Avenue Gabriel Péri) sera changé pendant les vacances de la Toussaint.

De la même manière un grand plan de rénovation des toilettes est prévu sur l'ensemble des structures. Celles des écoles élémentaires Roue A et Roue B devraient être refaites en 2018. Dans le même temps un ascenseur sera installé en Roue B afin de rendre le groupe scolaire accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Enfin il est également prévu de remplacer les fenêtres côté Nord.

Une demande de remise en fonction des places de stationnement Handicap devant les écoles rue Gabriel Péri est faite, elle sera transmise aux services municipaux compétents.

Mme Charitat, responsable des bâtiments municipaux, a effectué une visite de l'école. Elle a listé un certain nombre de travaux à faire et de mise en conformité avec les normes de sécurité à effectuer avant le passage de la Commission de Sécurité qui va être prochainement demandé. Dans cette optique l'école va devoir se débarrasser des vieux ouvrages stockés au premier étage ; l'association Flamme d'Espoir pourrait être intéressée pour récupérer quelques manuels.

A titre informatif, un exercice PPMS se déroulera le 23 novembre 2017.

2. Pause méridienne

La pause méridienne se déroule de 12h à 14h. Les 170 élèves présents en moyenne sont encadrés par 6 adultes (5 animateurs plus le coordinateur). Les élèves peuvent également bénéficier d'activités sportives tous les jours, ainsi qu'un atelier créatif les lundis et mardis. Malgré tout l'effectif du personnel encadrant étant jugé un peu juste, un animateur vient d'être recruté pour le retour des vacances.

Cette année il a été décidé de séparer à nouveau les élèves de la Roue A et la Roue B (alors que l'année dernière les élèves étaient regroupés par cycle dans chaque cour) sur demande des animateurs. Cette configuration leur permet de mieux gérer les conflits, les retours aux enseignants ainsi qu'aux parents. Par contre certains parents se plaignent de voir à nouveau apparaître des conflits entre petits et grands.

Les repas se terminent généralement entre 13h30 et 13h45 ; ce gain de temps s'explique par la suppression des choix au niveau des entrées, des fromages et des desserts. Le gain de place (suite au transfert de la salle de restauration des adultes au premier étage) a permis aux élèves de déjeuner dans un environnement plus calme.

85% des produits servis sont des produits frais. L'annualisation des inscriptions a demandé un effort aux familles mais elle permet d'économiser 30.000 repas par an soit environ 300.000€.

3. NAP

Les NAP ont lieu les mardis et vendredis de 15h à 16h30. Les 180 élèves qui participent sont répartis en 11 groupes. Le coordinateur a organisé une rotation sur l'année pour que les élèves puissent découvrir toutes les activités.

A 15h les élèves se rassemblent dans la cour pour un temps de récréation avant de retrouver leur intervenant. Les élèves sont regroupés par tranche d'âge (CP/CE1, CE2/CM1/CM2). Après les ateliers les élèves se retrouvent dans la cour à partir de 16h15 pour une sortie à 16h30 qui se déroule dans l'ordre suivant : les élèves qui sortent seuls, puis les CM2, CM1, ... et les CP pour finir.

4. Plan numérique

Le matériel du Plan Numérique, auquel la Ville a souscrit dans la foulée du collège des Ormeaux, devrait être livré début 2018. Il s'agit d'une valise par école de 16 tablettes iPad. La Ville a fait un effort financier en choisissant du matériel plus cher et en plus grand nombre (12 tablettes prévues au départ).

Concernant l'équipement informatique la mairie a 2 objectifs :

- câbler toutes les salles de classe (mais il n'est pas certain que cela puisse se faire l'année prochaine)
- renouveler le parc informatique (à raison de 20 ordinateurs par école élémentaire et 10 par école maternelle, ce qui représente 180 ordinateurs à acheter)

B. Le fonctionnement de l'école

1. Structure et effectifs 2017/2018

A ce jour l'école accueille 210 élèves répartis de la manière suivante :

2 CP à 23 élèves, 2 CE1 à 24 et 25, 1 CE2 à 29, 1 CE2/CM1 à 28, 1 CM1/CM2 à 28 et 1 CM2 à 30, ce qui donne une moyenne de 26,25 élèves par classe.

La municipalité souhaite étendre la zone multi écoles Roue/Parc à l'allée des Eglantines, afin d'augmenter le nombre d'élèves concernés par cette mesure d'autant plus que, régulièrement, des demandes de dérogations émanent des familles domiciliées dans cette rue.

2. Règlement intérieur

Il est adopté à l'unanimité du conseil d'école, à l'identique de l'année dernière. Il est décidé de lui annexer la « Charte des règles de vie de la Roue A », qui sera présentée en classe et signée par les élèves et les parents.

3. Situation particulière de la classe de CE1b

L'enseignante qui assurait la classe en fin de semaine a été remplacée depuis début octobre par un ZIL. L'inspection décidera de son remplacement (on non) à plus long terme. L'ensemble de conseil d'école souhaite que le ZIL actuellement affecté sur la classe puisse rester en poste.

4. Projet d'école, projets collectifs, projets de classe

Cette année est l'année de la mise en place du blog de l'école. A destination des familles, il sera un espace où se côtoieront des informations pédagogiques et administratives. Il ne sera pas référencé sur les moteurs de recherche, le seul accès possible sera grâce à l'adresse mail.

L'école est de nouveau inscrite dans de nombreux projets de manière collective :

- *Ecole & Cinéma* : Les classes iront voir 3 films (programmation différente selon les cycles). La participation par élève est de 2€ par film.
- *Pass'Théâtre* : Chaque classe ira voir 2 spectacles. Des choix ont été émis, nous n'avons pas encore eu le retour du théâtre. La participation par élève est de 3,10€ par spectacle.

Cette année, pour des raisons pratiques, l'école va demander aux familles de régler les 5 spectacles en une seule fois. En contrepartie la coopérative prendra à sa charge une partie du coût des sorties (2€20 par élève).

- *Rallye Math* : c'est la 4^{ème} année que l'école y participe. Cette épreuve permet aux élèves de travailler la résolution de problèmes mais de manière collective. 5 mercredis matins seront consacrés à ce projet.

- *PEAC (Projet d'Education Artistique et Culturelle)* : Pendant deux années les deux écoles élémentaires du groupe scolaire ont bénéficié de ce dispositif à titre expérimental.

Les enseignants souhaitent continuer à faire vivre ce projet, de manière « autonome », par exemple en privilégiant les travaux ou sorties culturels :

- *Chorale* : les classes vont apprendre tout au long de l'année des chants choisis en début d'année. Certains sont communs à toutes les classes, d'autres aux classes d'un même cycle. La restitution devrait se faire dans la cour de récréation, comme l'année dernière.

- *Arts visuels* : une programmation a été construite pour que toutes les classes travaillent sur le même artiste en même temps. Les travaux sont ensuite affichés dans les couloirs pour une mutualisation.

- *Prix des Incorruptibles* : Chaque niveau de classe a un certain nombre d'ouvrages à lire ; à la fin les élèves votent pour élire leur livre préféré. Tous les votes des classes participant au projet sont regroupés, afin de désigner le livre préféré de l'ensemble des élèves.

- *Recyclage des piles* : L'école s'est engagée sur un concours de collecte de piles, qui se terminera mi-novembre. Des prix sont prévus pour les écoles qui auront collecté le plus de piles.

Afin de prolonger cette action la collecte se poursuivra toute l'année, de même que celle des bouchons en plastique, des cartouches d'encre et des lunettes.

- *Marché de Noël* : l'opération organisée l'année dernière est reconduite cette année ; les ateliers de fabrication des objets auront lieu les mercredis 6 et 13 décembre et nécessiteront l'aide des parents. De même la vente des objets, qui aura lieu le samedi 16 décembre, sera assurée par les parents puisque les enseignants seront occupés pour la remise des livrets du 1^{er} trimestre.

Certaines classes se sont engagées dans des projets qui ont nécessité une préparation lourde pour l'obtention d'intervenants :

- *Projet musique* : Les 2 classes de CP et les CE2/CM1 bénéficient de l'intervention d'une musicienne diplômée à raison de 45 minutes par semaine pour réaliser des projets dont les thèmes varient selon les classes.

- *1 an avec le Louvre* : La classe de CM2 va participer à ce projet, avec une classe de l'école des Pervenches, en collaboration avec un street-artist.

- *Projet citoyen* : Les CM1/CM2 et les CM2 de l'école, avec les CM2 de l'école des Renards, vont participer à la Commémoration du 11 novembre à Fontenay-aux-Roses. Les élèves préparent plusieurs chants grâce à l'aide de deux chanteuses de l'Opéra. Une restitution aura ensuite lieu au Conservatoire le 14 novembre à 14h15.

- *Repas des parents* : les parents d'élèves proposent de renouveler l'expérience de l'année dernière, qui avait concerné les deux classes de CP. Il s'agit d'organiser un repas de parents d'une classe (ou de plusieurs classes de même niveau).

5. Coopérative scolaire

Nous avons commencé l'année avec 8949,50€ sur le compte, mais à ce jour nous n'avons pas encore payé la facture de la classe transplantée de juin 2017 qui s'élève à environ 5000€.

Chaque coopérative de classe aura 150€ pour son fonctionnement propre, sachant que les frais relatifs aux sorties sont payés par la coopérative centrale.

- Date des prochains conseils d'école : mardi 6 février 2018, lundi 4 juin 2018

Une date devra être trouvée en novembre pour réunir un conseil d'école spécial Rythmes scolaires.